

Résidence

Afin de répondre avec pertinence aux différents mouvements que dessine la jeune génération d'artistes, ce programme préliminaire offre un éventail de concepts de mobilité artistique portés par un grand nombre de lieux de création partenaires, autour de trois grandes propositions : open art program, artshare, et artventure.

open art programme encourage et promeut les projets pluridisciplinaires dans des lieux de création de référence.

artshare, dédié aux artistes de la " relation à l'autre " et du contexte, s'exprime dans des lieux et avec des publics éloignés des circuits habituels de la culture.

artventure est un programme innovant qui propose à des artistes de champs d'expression divers de croiser leurs expériences avec des acteurs d'autres secteurs d'activité et d'autres environnements sociaux pour explorer de nouvelles formes de dialogue et imaginer de nouveaux projets de collaboration.

La date limite des candidatures est fixé au 23 mai 2008 à minuit (heure de Bruxelles)

Ce programme s'adresse à de jeunes artistes de tous domaines d'expression, âgés de 18 à 35 ans, résidant dans un des pays partenaires :

Allemagne - Angleterre - Autriche - Belgique - Bulgarie - Chypre - Ecosse - Estonie - Espagne - Finlande - France - Grèce - Hongrie - Irlande - Italie - Lettonie - Luxembourg - Malte - Pays-Bas - Pologne - Portugal - Québec, Canada - République Tchèque - Roumanie - Serbie-Monténégro - Slovaquie - Suède

Chaque artiste ne peut se porter candidat qu'à une seule résidence, obligatoirement hors de son pays d'origine et/ou de résidence.

Pour faciliter et accélérer le traitement des dossiers, les inscriptions se font exclusivement en ligne via l'interface prévue à cet effet, avant le 23 mai 2008 à minuit.

les artistes video / son / chorégraphie devront obligatoirement envoyer par voie postale (dans la limite d'un cd et/ou dvd par candidature) un cd/dvd au responsable

de la structure d'accueil à laquelle ils sont candidats, avant le 23 mai 2008, cachet de la poste faisant foi (voir les contacts indiqués dans la fiche technique de la résidence correspondante).

Pour tous les détails sur ce programme, et pour accéder à la procédure decandidature en ligne, rendez-vous sur le site : www.art4eu.net

Pour plus d'information, veuillez contacter directement la coordination nationale de votre pays, ou la Délégation générale : afarina@art4eu.net